



Recommandations aux auteurs de la rubrique « Psychologie »

Urgence Pratique Publications - BP 26 - 34190 Ganges - France - Tél : 04.67.7353.61, Fax : 04.67.73.86.36
E-mail : 3sm-mag@urgence-pratique.com – Site internet : www.urgence-pratique.com

Les articles seront adressés à Sylvain GOUJARD par courriel à sylvain.goujard@aepsp.eu. La proposition d'un texte sous-entend que tous les cosignataires aient été informés de la demande de publication et aient donné leur accord pour un libre usage de leur texte par les Éditions Urgence Pratique Publications, tant dans la revue « 3SM-Mag » que sur le site internet.

Le texte

Le fichier texte en pièce jointe du courriel sera présenté sous forme brute (*sans illustrations, changements de corps de police ni mise en colonne*) dans un format usuel de traitement de texte (*format Microsoft Word*). La « profondeur » du plan n'excédera pas deux degrés (*intertitre / puces*). Les abréviations devront toujours être explicitées lors de leur premier appel dans le texte.

La longueur totale du texte est limitée à :

- 8.000 caractères (*espaces compris*) pour les articles longs (*soit 2 pages revue*),
- 4.500 caractères (*espaces compris*) pour les articles courts (*soit 1 page revue*),
- 3.000 caractères (*espaces compris*) pour les colonnes de brèves (*soit 1 colonne revue*),

Les articles ne comporteront ni notes de bas de page, ni bibliographie. Un encadré final « *pour aller plus loin* » de quelques lignes contenant deux ou trois suggestions de lecture pourra éventuellement être accepté.

Les tableaux, figures et graphiques

Les tableaux, figures et graphiques seront livrés dans des fichiers informatiques séparés (*format Microsoft Excel*) contenant le graphique et/ou les données numériques nécessaires à sa reconstruction. Le format Microsoft PowerPoint est à éviter. Les tableaux, figures et graphiques seront numérotés selon leur ordre d'appel dans le texte et légendés si besoin.

Les auteurs

Tout manuscrit doit impérativement être accompagné d'une photographie numérique de l'auteur principal en uniforme (*voir paragraphe « les photographies »*). Le nom et le prénom complets des auteurs, ainsi que leur fonction, grade et établissement d'appartenance (SDIS) seront clairement précisés. Si cet établissement possède un logo, il est vivement recommandé de le communiquer également (format jpeg ou vecteur).

Les photographies

Les photographies numériques destinées à illustrer le texte sont les bienvenues. Chacune d'entre elles doit être accompagnée du nom de l'auteur de la photo et (*si nécessaire*) d'une légende. Les photographies de provenance incertaines (*photographies récupérées sur Internet ou scannées dans des revues ou des ouvrages sans autorisation écrite de l'auteur*) sont interdites. Dans le cas où les photographies seraient appelées dans le texte (*facultatif*), elles devront être numérotées suivant l'ordre de passage dans le texte. Seules les images numériques au format TIF ou JPEG à la taille minimale de 1600 x 1200 pixels (horizontal ou vertical) et à la résolution standard de 72 dpi seront acceptées.